

25 Août 2025

## Présence, travaux, budgets... Ce que disent les chiffres sur les Assemblées Générales de copropriété

### Les chiffres clés de l'étude

- **1 Assemblée Générale sur 2** se tient en ligne.
- **77% des copropriétaires sont présents ou représentés** lors des AG.
- En **Nouvelle-Aquitaine**, ce taux grimpe à **82 %**, contre **75 % en Île-de-France** (et seulement 71 % à Paris).
- Plus la copropriété est grande, moins les copropriétaires se mobilisent :  
→ **82 % de taux de présence dans les petites copropriétés (<10 lots)**  
→ **55 % dans les grandes copropriétés (>50 lots)**
- **14% des résolutions concernent des projets de travaux** dans la copropriété.  
75% sont approuvées lors de l'assemblée générale.
- Le **budget annuel moyen** varie fortement selon les régions :  
→ **4 500 € en Pays-de-la-Loire**  
→ **13 293 € en Île-de-France** (+806 € vs 2023)

### Les Assemblées Générales de Copropriété : plus connectées mais toujours boudées par les grandes copropriétés

Matera, 4e acteur de la gestion de copropriété en France, dévoile la première édition de son baromètre des assemblées générales de copropriété. Basé sur **un échantillon de 9 824 copropriétés et 26 968 Assemblées Générales sur les trois dernières années**, le baromètre étudie l'évolution des Assemblées Générales autour de trois grands axes : le taux de présence, le vote des travaux et le vote du budget.

Premier constat : la digitalisation s'est bien installée. **Une Assemblée Générale sur deux se déroule désormais en visioconférence.**

Une avancée importante en termes de praticité... mais qui ne suffit pas à mobiliser les copropriétaires.

En effet, **malgré la flexibilité offerte par le distanciel**, la participation reste inégale et largement corrélée à **la taille de la copropriété**.

Dans les immeubles de moins de 10 lots, **82 %** des copropriétaires sont présents ou représentés. Mais dans les copropriétés de plus de 50 lots, ce chiffre chute à **55 %**.

Et ces disparités existent également entre les régions. Tandis que **la Nouvelle-Aquitaine et le Grand Est affichent de beaux taux de participation** moyens aux Assemblées Générales (82% et 81%), **l'Île-de-France se place en-dessous de la moyenne nationale** avec un taux de présence moyen de 75%. Si on regarde par département, **c'est Paris qui ferme la marche avec 71% de présence seulement.**

## Travaux et budget : des sujets sensibles et variables selon les territoires

Mais c'est surtout **au moment des résolutions** que ça coince. Certaines décisions passent sans encombre, d'autres suscitent plus de crispations. En tête de ces sujets : **les travaux.**

En moyenne, **14% des résolutions concernent des projets de travaux dans la copropriété.** 75% sont approuvées lors de l'assemblée générale.

Alors que **le Pays-de-la-Loire et la Franche-Comté** approuvent en moyenne les résolutions travaux respectivement à 84% et 80%, **les départements des DROM-TOM font pâle figure.** Seules 63% des Assemblées Générales réalisées à Saint-Martin et en Guyane approuvent des travaux. À La Réunion, le pourcentage descend même jusqu'à 49%.

Raphaël Di Meglio, Président de Matera, analyse :

*" Dans les DROM-TOM, le niveau de vie est souvent plus faible qu'en métropole, et les copropriétés en moins bon état. Mais ce qui freine le plus les copropriétaires, c'est le manque d'aides. Les dispositifs de financement comme MaPrimeRénov' ou les prêts collectifs sont plus complexes d'accès, ce qui décourage de nombreux projets.",* commente-t-il.

**Et c'est la même chose du côté du budget.** Si les résolutions de budget prévisionnel sont approuvées dans 97% des cas, il existe, ici aussi, des écarts marquants entre les régions.

Parmi les budgets les plus bas, **on peut citer le Pays de la Loire avec 4 500€ de budget moyen annuel,** ou encore **la Bretagne avec 4 742€.** En haut du classement, on retrouve **la région Auvergne Rhône Alpes avec 7 008€ de budget annuel** (+ 800€ par rapport à 2023), et loin devant, **l'Île-de-France avec 13 293€** (+806€).

Autre signal : les budgets augmentent de moins en moins au cours des 3 dernières années : alors qu'il avait augmenté en moyenne de 1 478€ en 2022, on note une

augmentation de “seulement” 71€ en 2024. La preuve que les copropriétaires se serrent la ceinture.

Pour lutter contre ces budgets élevés et **préserver le pouvoir d’achat des copropriétaires**, Raphaël Di Meglio conclut :

*“On ne peut pas fixer des objectifs de rénovation énergétique toujours plus ambitieux et, dans le même temps, laisser les copropriétaires sans solution concrète. Il faut débloquer des aides à grande échelle pour qu’ils puissent engager les travaux nécessaires tout en préservant leur pouvoir d’achat”.*

### À propos de Matera

Créée en 2017, Matera est une société de gestion immobilière qui propose des services de syndic de copropriété, de gestion locative et de transaction. Sa mission : instaurer un nouveau standard de gestion immobilière plus réactif, plus transparent et plus humain.

Devenue le 1er acteur digital de la gestion de copropriété en France, Matera accompagne plus de 10 000 copropriétés en France et en Allemagne. D’abord connue grâce à son offre de syndic coopératif qui permet aux copropriétaires de reprendre le contrôle sur leur immeuble, Matera lance en février 2024 une offre de syndic professionnel local 100% déléguée.

En janvier 2023, Matera a lancé également une offre de gestion locative pour compléter ses services. L’entreprise accompagne désormais plus de 2 500 biens en location. En janvier 2025, Matera lance son activité de transaction grâce à un réseau d’agents immobiliers expérimentés.

### Contact Presse

Amandine Peyre  
Directrice communication  
[amandine.peyre@matera.eu](mailto:amandine.peyre@matera.eu) // 06.16.23.42.12